



RGPD Laurence Manet

Réseau LASER

→ 29/04/2024

Introduction :

À l'ère du numérique, les données sont traitées, stockées, transférées, dupliquées, transférées à nouveau, etc.

On parle ici de données générées par 5 milliards d'internautes sur terre en 2023 (vs 3 milliards d'internaute en 2014).

1 minute sur INTERNET :

En 2013 c'est :



RGPD : définitions ; dates et objectifs :

RGPD = Règlement Général sur la Protection des Données

Le règlement européen s'applique en droit français depuis le 25 mai 2018. Donc 6 ans à un mois près.

C'est un cadre légal pour protéger les données personnelles des citoyens.

Il encadre la collecte, le traitement et le stockage des données, exige le consentement des individus, et impose des sanctions en cas de non-conformité.

Le RGPD modifie la loi informatique et libertés de 1978.

Contexte de la délégation Occitanie Est :

- 55 structures de recherche et de service et 2240 personnels.
 - 27 unités ont désigné le CNRS comme DPD soit presque la moitié des unités.
 - Le directeur d'unité est la personne responsable des traitements de données personnelles. Il gère le registre des traitements de son unité.

Point de vigilance : à ce jour, toutes les unités n'ont pas encore de registre de traitements totalement formalisé.

L'actualité RGPD au CNRS (1/2)

Traitements administratifs

Evolution constante du CNRS et adaptation aux règles :

- Toutes les fiches référentiel (= traitement simplifié) sont là :
- https://intranet.cnrs.fr/protection_donnees/rgpd/application/Pages/declarer_fichier.aspx

Le site REVCIL : liste les traitements enregistrés

- Accès pour chaque unité : <https://revcil.cnrs.fr/>
- Qui y a accès ? Par défaut le DU mais il est possible d'élargir les accès sur demande du DU.

A qui faire les demandes ? dpd.demandes@cnrs.fr

L'actualité RGPD au CNRS (2/2)

Traitements administratifs

 **Formulaire simplifié - Engagement de conformité à une fiche référentiel**

Les **traitements concernés** sont les suivants :

 **Gestion des accès aux locaux**

 **Liste de diffusion**

 **Organisation de manifestations scientifiques**

 **Vidéosurveillance**

 **Gestion des réseaux et des groupes de travail**

 **Evaluation des unités**

 **Gestion des ressources et/ou moyens disponibles dans l'unité (attribution de moyens)**

 **Gestion du personnel dans les unités**

L'actualité RGPD au CNRS (1/2)

Traitements de recherche

Actualité et évolution forte :

- A surveiller particulièrement : les données de recherche en santé
- L'IA Act (Stratégie Numérique en Europe)
 - Le 14 juin 2023, les députés européens ont adopté leur position de négociation sur la loi sur l'IA.
- Le Cloud Act (adéquation des données USA <-> Europe)
 - Safe Harbor (2000 -> 2015)
 - Privacy Shield (février 2016 -> juillet 2020)
 - EU-US Data Privacy Framework (10 juillet 2023 -> ...)

A qui faire les demandes ? dpd.demandes@cns.fr

L'actualité RGPD au CNRS (2/2)

Traitements de recherche

^ Traitements de recherche : méthodologies de référence et procédure normale

1. Procédure simplifiée

Une procédure simplifiée est proposée par la CNIL pour les recherches dans le domaine de la **santé** : les **Méthodologies de Référence**

 **MR-001 : recherches dans le domaine de la santé avec recueil du consentement**

 **MR-003 : recherches dans le domaine de la santé sans recueil du consentement**

 **MR-004 : Recherches n'impliquant pas la personne humaine, études et évaluations dans le domaine de la santé**

Quelques exemples d'actualité (1/3) :

Le 26 janvier 2023, plus de deux millions d'agents du ministère de la Fonction publique et de celui de l'Économie et des Finances ont reçu par mail une vidéo vantant la réforme des retraites.

Un ministre a-t-il le droit de prendre les adresses des agents dans ENSAP pour envoyer une information sur le projet de réforme des retraites par mail ?

Quelques exemples d'actualité (2/3) :

Meta propose de **payer pour désactiver les publicités ciblées** ou de rester sur le système actuel (c'est d'ailleurs le bouton mis en avant) gratuitement.

Est-ce légal ? Meta s'appuie sur une décision de justice estimant que le consentement au suivi publicitaire peut avoir comme alternative une « somme appropriée ».

=> Payer pour désactiver le suivi publicitaire est légal... pour le moment.

Je laisse mes données personnelles sur le net : et alors ?

Avortement : aux Etats-Unis : géolocalisation, messages, recherches... De nombreuses informations personnelles habituellement collectées par les plateformes pourraient devenir particulièrement plus sensibles dans les Etats souhaitant interdire l'avortement.

Quelques exemples d'actualité (3/3) RGPD c'est aussi assurer la sécurité de nos réseaux :

Une cyberattaque sur France Travail compromet 43 millions de comptes.

La base de données dérobée comprend les données personnelles :
des personnes **actuellement inscrites**,
+ des personnes précédemment inscrites au cours des **20 dernières années**
+ des personnes non inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi
mais ayant un espace candidat sur francetravail.fr. ».

Point de vigilance : les durées de conservation.

Action : informer toutes les personnes dont les données ont été compromises.

Résumé :

1 - Ne collectez que les données vraiment nécessaires pour atteindre votre objectif. **Minimisation.**

2 - Soyez transparent :

3 - Organisez et facilitez l'exercice des droits des personnes.

Vous collectez les données => **dites le.**

Cela doit apparaître dans les mentions légales. Exemples sur l'intranet du CNRS.

4 - Fixez des durées de conservation. Attention aux exceptions ZRR.

5 - Sécurisez les données et identifiez les risques.

6 - Inscrivez la mise en conformité dans une démarche continue.

Conclusion :

La protection de la donnée est aujourd'hui un sujet central et transverse qui impacte tous les métiers du CNRS.

Je me déplace dans les unités pour faire des points d'information.

- En particulier lors des conseils de labo à la demande des DU
- ou à la demande de chercheurs / d'équipe de chercheurs

Restez informés, n'hésitez pas à me solliciter !

Vos questions :

Pour rappel / info : je suis malentendante :

- => Vous ne parlez pas tous en même temps
- Ⓟ chacun son tour ;-)

Merci de votre compréhension !